

Analyse basée sur des éléments probants

Les conclusions des EID de Parcs Canada sont basées sur les meilleurs éléments probants disponibles, y compris les connaissances scientifiques occidentales et le savoir autochtone. Parcs Canada est l'un des seuls réseaux d'aires protégées dans le monde à disposer d'un programme de surveillance écologique et de comptes rendus à l'échelle du réseau, ce qui permet d'orienter le choix des priorités et des investissements dans la conservation. Les peuples autochtones ont accumulé des connaissances sur leurs territoires traditionnels, y compris sur les terres et les eaux que Parcs Canada administre, grâce à l'expérience accumulée au fil des générations. Ensemble, ces deux formes de savoir permettent d'atteindre des conclusions très fiables fondées sur une analyse justifiable et transparente.

Meilleures données scientifiques issues de la surveillance et de la recherche

Meilleurs éléments probants pour la prise de décisions sur les évaluations d'impact

Savoir autochtone reflétant la culture et les usages autochtones

Suivi de l'EID

Les écosystèmes peuvent être complexes. Lorsque nous effectuons une EID, nous ne comprenons pas toujours parfaitement comment le projet peut interagir avec l'environnement. Les programmes de surveillance servent à déterminer si les mesures d'atténuation fonctionnent et à réduire les risques pour l'environnement au moyen d'ajustements au fil du temps, au besoin.

Comment puis-je participer?

Parcs Canada vous invite à lui transmettre vos commentaires. Pour savoir comment obtenir une ébauche de rapport d'EID, consultez le Registre canadien d'évaluation d'impact. Nous vous encourageons à réfléchir aux éléments suivants lorsque vous examinez l'ébauche d'un rapport :

- Quels sont les aspects de l'environnement ou de l'histoire culturelle de la région qui vous tiennent le plus à cœur?
- Quel impact sur l'environnement ou l'histoire culturelle de la région vous inquiète?
- Avez-vous des connaissances sur l'histoire environnementale ou culturelle ou sur les impacts ou mesures possibles qui pourraient contribuer à réduire les impacts de la proposition?
- Selon vous, pourquoi est-il important de mettre en évidence les impacts possibles que vous avez mentionnés?
- À votre connaissance, y a-t-il d'autres projets qui pourraient contribuer à des effets cumulatifs dans le cadre de cette proposition?
- Selon vous, y a-t-il des façons d'accroître les gains de conservation liés à la proposition?

Pour en savoir plus sur les outils d'évaluation d'impact de Parcs Canada, les occasions d'agir ou la participation au processus, visitez le site

<https://www.pc.gc.ca/fr/nature/eie-eia>



Le processus d'évaluation d'impact détaillée à Parcs Canada



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Comprendre le processus d'évaluation d'impact détaillée à Parcs Canada

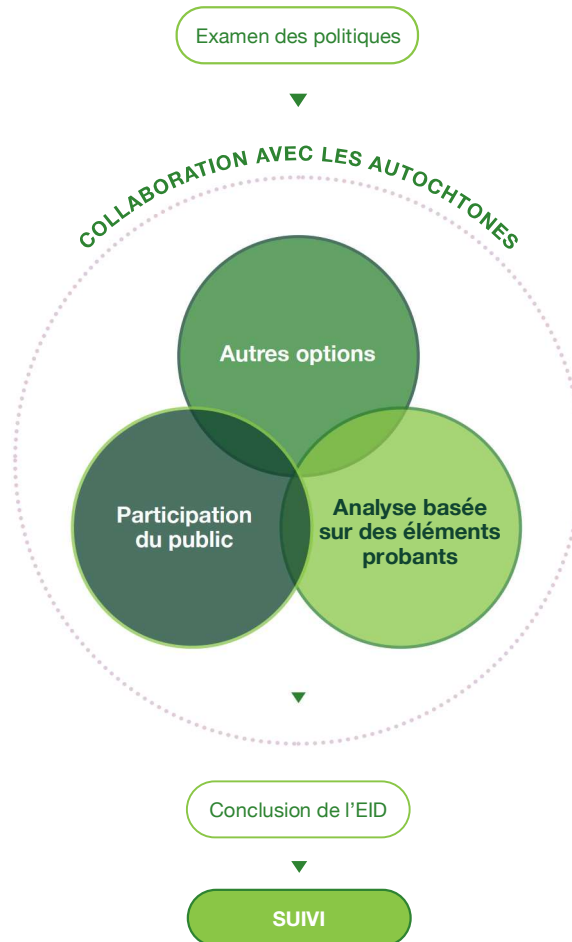
Parcs Canada a mis en place un cadre solide pour évaluer l'impact des propositions de projets dans les parcs nationaux, les aires marines de conservation et les lieux historiques. La catégorie d'évaluation appliquée dépend de la complexité du projet et du niveau de risque pour l'environnement.

Une évaluation d'impact détaillée (EID) est le processus utilisé par Parcs Canada pour évaluer les éventuels effets négatifs des projets ou des activités lorsque les impacts sont incertains, lorsque l'intérêt du public est susceptible d'être élevé, ou lorsque les effets négatifs pourraient être considérables sur des valeurs importantes pour les peuples autochtones. L'EID est le niveau d'évaluation le plus exhaustif de Parcs Canada. Parmi les projets ou activités susceptibles d'être évalués à l'aide d'une EID, mentionnons les projets entraînant des changements importants dans un centre de villégiature ou des installations récréatives, ou encore le prolongement d'une route.



En quoi consiste une EID?

Le processus d'EID est appliqué aux propositions de projets qui s'inscrivent dans les politiques et le mandat de Parcs Canada.



Collaboration avec les collectivités autochtones

Les évaluations d'impact qui respectent les droits et les intérêts des peuples autochtones permettent de prendre de meilleures décisions et favorisent la réconciliation. En collaborant avec de nombreux groupes autochtones du Canada, Parcs Canada s'associe aux peuples autochtones pour conserver le patrimoine naturel et culturel et faire connaître l'histoire de ces lieux précieux. L'Agence consulte ses partenaires autochtones sur toutes les EID qu'elle prépare et les invite à y participer. Tous les plans de mobilisation et de consultation sont élaborés en collaboration avec les partenaires intéressés.



Considération des autres options

La planification de projets complexes peut comprendre l'examen de différentes possibilités, afin que la meilleure option soit retenue pour le développement du projet.

Participation du public

Les EID sont une occasion pour vous de communiquer à Parcs Canada votre point de vue sur un projet proposé. Des avis sur les EID à venir sont affichés dans le Registre canadien d'évaluation d'impact (RCEI). Dans ce registre, les canadiens peuvent consulter des renseignements sur les évaluations d'impact, en savoir plus sur les autres possibilités de participation, formuler des commentaires et poser des questions directement par l'intermédiaire de la plateforme. La décision relative à l'EID sera également affichée dans le RCEI.